

AR Prefecture

063-200070712-20241003-20240919_08-DE
Reçu le 03/10/2024
Publié le 03/10/2024

N° 20240919-08

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

DECISION MODIFICATIVE N°1 : BUDGET SPANC

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

AR Prefecture

063-200070712-20241003-20240919_08-DE
Reçu le 03/10/2024
Publié le 03/10/2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-1 ;
Vu l'instruction M49 pour le budget Spanc ;
Vu la délibération n°20240408-44 du 08 Avril 2024 approuvant le budget primitif 2024 ;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications et ajustements budgétaires tels que détaillés ci-dessous :

Fonctionnement Dépenses

Chapitre	Montant en euros
022 'Dépenses imprévues'	-200,00 €
022 'Dépenses imprévues'	-200,00 €
68 'Dotations aux amortissements, aux dépréciations, aux provisions'	2 500,00 €
6817 'Dotation de dépréciations des actifs circulants'	2 500,00 €
TOTAL	2 300,00 €

Fonctionnement Recettes

Chapitre	Montant en euros
77 'Produits exceptionnels'	2 300,00 €
7718 'Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion'	2 300,00 €
TOTAL	2 300,00 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la décision modificative présentée ci-dessus.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 46

Représentés : 8

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

